



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité :
Reçu en Préfecture le :
CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 9 novembre 2021
Qe - 2021/122

Aujourd'hui 9 novembre 2021, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h49 à 17h03

Etaient Présents :

Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h35, Madame Sandrine JACOTOT présente à partir de 14h55, Madame Catherine FABRE présente à partir de 15h45, Madame Harmonie LECERF présente jusqu'à 15h40, Monsieur Jean-Baptiste THONY présent jusqu'à 17h00, Monsieur Olivier ESCOTS présent jusqu'à 17h23, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17h42.

Excusés :

Question du groupe Bordeaux en Lutttes posée par Antoine Boudinet concernant le restaurant La Marmite

Monsieur Antoine BOUDINET, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous apprenons que le restaurant La Marmite ne sert plus les repas à tarifs solidaires, comme il l'a fait pendant plus de 15 ans.

Située rue des Menuts dans le quartier Saint Michel, *La Marmite* a accueilli pendant des années des personnes précaires et leur proposait une formule à 3 euros. Dans un cadre de restaurant « traditionnel », ce restaurant offrait pour certains le seul repas quotidien équilibré et, de ce fait, avait une véritable mission de service public.

Ce restaurant est géré par la société ENVOL 33, qui se revendique de l'économie sociale et sociale. Envol 33 a obtenu de la part de la préfecture le label « Entreprise solidaire d'utilité sociale ». Pourtant, à la sortie du premier confinement, et alors que beaucoup de personnes étaient en difficulté pour pouvoir se nourrir, la société qui gère le lieu a décidé de changer totalement le public qu'elle touche. En continuant de se revendiquer « solidaire », elle a décidé de ne plus servir les plus précaires et de s'orienter vers un restaurant/traiteur traditionnel tout en employant des précaires et en gardant l'image du restaurant « *La Marmite* ».

Bordeaux En Lutttes dénonce ce choix de la société ENVOL 33 qui désire se faire de l'argent sur le dos d'une prétendue image de solidarité. Opérant comme certaines entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire - qui vous est si chère - ENVOL 33, en faisant juste de la communication autour de la solidarité, fonctionne hélas comme n'importe quelle entreprise capitaliste.

De ce fait, Monsieur le Maire, nous aimerions savoir si le restaurant *La Marmite*, ou la société ENVOL 33, a déjà touché des subventions, et leur montant de la part de la Mairie ces 5 dernières années. Et nous vous demandons s'il est prévu qu'elle en perçoive de nouvelles.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 novembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Antoine BOUDINET